

# Ecole maternelle Le Blé en Herbe

4 avenue Montaigne  
31 830 Plaisance du Touch

## Procès-verbal du conseil d'école du 3ème trimestre 2021- 2022

Lundi 30 mai 2022 à 17h30

---

### Présents

#### Enseignantes :

M<sup>me</sup> Sophie BEAUCLAIR (GS)  
M<sup>me</sup> Barbara BERJAUD (PS)  
M<sup>me</sup> Fabienne BLEY (GS)  
M<sup>me</sup> Annick BOISSEAU (Enseignante spécialisée RASED)  
M<sup>me</sup> Valérie FALQUIER (MS/GS)  
M<sup>me</sup> Sophie LAOUEILLE (PS)  
M<sup>me</sup> Véronique PARAGOT (MS et directrice)  
M<sup>me</sup> Sylvie PAYRO (PS)

#### Parents d'élèves :

M<sup>me</sup> Emmanuela Ana PETCU (ALPE)  
M<sup>me</sup> Gladys BONFANTI (ALPE)  
M. Julien DEL RIO (ALPE)  
M<sup>me</sup> Hajer TAGA (ALPE)  
M<sup>me</sup> Lucile ARSICAUD (ALPE)  
M<sup>me</sup> Maria RIVES (ALPE)  
M<sup>me</sup> Céline PICAUT (ALPE)

#### Elus mairie :

Mme Marjorie POCHEZ (Adjointe au périscolaire, à la prévention et au PEDT)  
M<sup>me</sup> Florence FABRY (Conseillère déléguée aux conseils d'école)

#### LEC

M<sup>me</sup> Marie-Hélène DEGOUL (Directrice ALAE)

#### Service Education :

Mme Cathy SICARD (Responsable service éducation)

### Absents excusés :

Mr Jean-Marc CLERC (Inspecteur de l'Education Nationale)  
M<sup>me</sup> Marie VALET (DDEN)  
M<sup>me</sup> Camille ABELANET (PS, le lundi)

## 1. Effectifs

### • *Suivi des effectifs*

203 élèves répartis comme suit :

Sylvie Payro	classe 6	28 PS
Sophie Laoueillé	classe 7	28 PS
Barbara Berjaud	classe 2	29 MS
Véronique Paragot et Camille Abelanet	classe 1	30 MS
Valérie Falquier	classe 3	30 MS/GS (5 MS/25 GS)
Sophie Beauclair	classe 4	30 GS
Fabienne Bley	classe 5	28 GS (2 départs – 2 arrivées)
		soit <b>56 PS + 64 MS + 83 GS</b> moyenne : 29

- En tout sur l'année 6 radiations, 6 inscriptions

### • *Prévision des effectifs pour la rentrée*

#### Montées pédagogiques :

56 MS

64 GS

#### La proposition de répartition de la mairie ( réunion du 16 mai 2022)

48 PS

56 MS + 4 nouveaux

64 GS + 6 nouveaux

Total de 178.

La proposition de répartition présentée par la mairie le 16 mai n'affecte aucune zone tampon à l'école Le Blé en herbe.

Cependant, il nous a été annoncé une centaine d'arrivées probables pendant l'été, donc 1 à 2 élèves par classe. (ce qui ferait 192 élèves donc en moyenne 27,4 élèves par classe).

L'équipe tient à faire part de son inquiétude au vu des constructions, notamment à Monestié.

Les commissions carte scolaire au rectorat se tiendront les 9 et 20 juin.

En cours d'été 2021, il y a eu 63 maternelles et 53 élémentaires à inscrire.

Donc il pourrait y avoir potentiellement 116 enfants en nouvelles inscriptions d'ici fin août 2022 pour l'ensemble des écoles de la commune.

Une réunion aura lieu le 3 juin 2022 en Mairie pour l'affectation des enfants des zones tampons.

Les nouvelles constructions de Monestié commenceront à être livrées à partir du 15 juin (1<sup>er</sup> tranche).

### **Typologie :**

Enfants de GS avec ou nécessitant la mise en place d'un PPS et une demande d'AESH.

3 en montée pédagogique, 1 nouvel enfant arrivant des 3 Pommes

La directrice aurait souhaité être informée de ce cas particulier car elle aurait pu recevoir la famille au plus tôt afin de préparer l'accueil de cet enfant. L'équipe va tout de même poser une réunion avec la famille afin de réactiver la mise en place des soins.

L'équipe pédagogique avait demandé en février :

1) la création d'une commission mixité qui permettrait de réguler les élèves en difficulté sur l'ensemble des écoles de la commune: directeurs d'école, service éducation, élus, représentant de l'Inspection, représentant de parents d'élèves.

→ Lors du dernier conseil d'école, Monsieur L'Inspecteur avait demandé à ce que le service éducation applique la loi lors des répartitions des élèves: «un enfant doit être inscrit dans une école de la commune», pas forcément dans l'école la plus proche de son domicile, afin de répartir équitablement les enfants dans les différentes écoles».

Ceci avait été appuyé par les membres du conseil d'école afin de ne pas cumuler toutes les difficultés sur la même école. Or nous avons depuis accueilli 1 enfant du voyage, 1 enfant de famille complètement allophone, deux enfants de familles en situation sociale complexe, et à la rentrée, nous accueillerons cet enfant de grande section qui a besoin de soins et dont la maman est non voyante (enfant opposant et violent)

On comprend que c'est une inscription qui est arrivée en cours d'année et que le service éducation a fait attention à ne pas l'affecter au Blé en herbe car nous avons des effectifs chargés. Cependant, plutôt que de déplacer cet enfant d'école où il a commencé à prendre ses habitudes, pourquoi ne pas avoir aidé la famille à trouver un logement plus proche de l'école?

**Mairie :** une réflexion doit être portée par le bailleur social via le CCAS. Inclure les partenaires sociaux reliés à la famille à participer aux équipes éducatives.

2) création d'un comité accueil des enfants à besoins particuliers avant leur arrivée en PS, qui regrouperait médecin de la PMI, responsable service éducation, élus, directrices de crèches, directrices de maternelle, responsable de MAM, représentant de parents d'élèves....

→ Cela n'a pas été suivi d'effet, la directrice a été invitée à la cellule de veille sur un jour où elle n'est pas déchargée, son remplacement n'a pu être fait. Le conseiller pédagogique a représenté les directeurs et nous a fait un retour téléphonique.

**Mairie :** est ce que les dossiers qui ne sont pas étudiés dans ce cadre ne peuvent pas être étudiés un autre jour ? Nous pouvons proposer de changer les jours .

### Questions des parents :

- Effectifs équipe enseignante/ATSEM/ALAE : est-ce que toutes les équipes restent dans la même configuration ? Est-ce qu'il y aura des évolutions ?  
Concernant les enseignantes, le résultat du mouvement aura lieu le 7 juin, pas d'information à ce jour.  
Atsems : pas de mouvement  
ALAE : pas de mouvement sauf 1 départ retraite et 1 départ volontaire, donc 2 recrutements ç faire pendant l'été.
- Effectifs GS -> CP : les effectifs surchargés des GS 2021/2022 sont connus depuis 3 ans. Pourquoi leur arrivée à Daudet n'a pas été anticipée et organisée en amont ? Leur prise en charge tardive implique

aujourd'hui la suppression de la salle informatique et des problématique sur la gestion des temps périscolaires. Ce sont des aménagements considérés « facultatifs » ?

L'inquiétude des parents d'enfants de Gs qui passent au CP peut-être entendue et sera transmise à Monsieur Gay par la directrice afin de l'informer que ce point est susceptible d'être abordé lors du conseil d'école de l'élémentaire.

**Mairie :** Sur Daudet, la montée pédagogique est de 82 enfants et la moyenne par classe est de 25,6 de moyenne par classe avec 1 ouverture.

Concernant le problème des locaux, le sujet sera traité lors du conseil d'école de Daudet.

- Inscriptions PS : cela fait plusieurs années que les parents délégués demande à la mairie et aux directeurs des écoles d'aménager les inscriptions sur plusieurs mois pour que ce soit gérable d'honorer les créneaux de rendez-vous et pouvoir construire la relation avec l'école. Mi-mai les inscriptions n'avaient toujours pas démarré. Est-ce qu'un effort peut être mis en place pour anticiper dès le mois de mars au moins une partie des inscriptions, celles qui semblent « évidentes » (enfants qui habitent dans la zone « fixe » alloué à l'école, dont la fratrie est déjà inscrite sur le groupe scolaire etc) ? De toutes manières des ajustements il y en a toujours jusqu'en septembre et même en cours d'année. Donc attendre une situation « stable » ne semble pas justifier les problématiques engendrées par une gestion précipitée pendant le mois de juin. Lors de la réunion du 16 mai sur les effectifs, le service éducation a entendu la demande des directeurs et a proposé que l'année prochaine, dès que les familles auront inscrit leur enfant en mairie pour la rentrée 2023, une liste des enfants inscrits chaque semaine sera envoyé aux directeurs tous les lundis matins.

## 2. Projet et vie de l'école

### ○ **crise sanitaire**

- Protocole du 14 mars : le masque n'est plus obligatoire
- 9 enfants déclarés contaminés , 3 enseignantes, 2 ATSEMs, 3 animatrices
- les enfants ont pu être répartis dans les autres classes (2 jours d'absence)
- L'équipe remercie les parents qui ont gardé leur enfant afin de ne pas alourdir les autres classes.

### ○ **Vie de l'école**

→ concernant les accès distribués, les parents délégués souhaitent partager avec les enseignantes des retours très positifs sur la distribution des accès sur les 3 entrées. Cela permet un accès beaucoup plus fluide pour les enfants (moins de bousculades, moins de « foule ») et des échanges privilégiés et faciles avec les enseignantes qui permettent de construire une relation au long du temps. Qu'en pense l'équipe enseignante ? Est-ce que le fonctionnement sera pérenne ?

Concernant les familles qui sont accueillies au portail côté piscine, les enseignantes déplorent beaucoup de retards (matin et soirs) et certains parents se plaignent de devoir courir tout autour du groupe scolaire lorsqu'ils ont plusieurs enfants à emmener, ou récupérer.

L'équipe, de ce fait est confrontée à plusieurs problèmes :

- 1) gérer les retards
- 2) subir le mauvais temps
- 3) ne peut plus accueillir les enfants en classe

Par ailleurs, ouvrir plusieurs accès pose le problème de la sécurité.

A la rentrée, les accueils seront établis en fonction des directives sanitaires et de sécurité.

Le lieu privilégié du dialogue avec l'enseignante n'étant pas le seuil de la porte, il est toujours recommandé de prendre rendez-vous.

### ○ **Sécurité**

- PPMS inondation le 14/02 à 9h30.
- le signal a été entendu par toutes les classes, les enfants ont été évacués en 8 mn 22 s.
- il conviendra de prévoir de placer un panneau informatif à l'entrée de l'école pour les enfants qui reviennent des soins avec la mention: «école évacuée ».

### ○ **APC**

Le dernière période d'APC s'est terminée le 7 avril.

L'équipe souligne qu'il est nécessaire de différencier les soins de l'APC.

L'APC se traduit par un contrat tacite entre l'enfant, la famille (qui signe l'autorisation) et l'équipe pédagogique. On constate que souvent, les enfants qui ont besoin de ces temps d'APC, sont des enfants qui manquent de stimulation à la maison, ou de cadre. La famille est reçue avant et/ ou après les séances pour échanger avec l'enseignante de l'enfant. A cette occasion, des conseils sont prodigués afin que les parents puissent être dans la continuité de l'activité commencée à l'école. Nous constatons de plus en plus l'effet néfaste de l'utilisation des écrans sur les apprentissages, ainsi qu'un manque d'activité physique et un dérèglement alimentaire constaté.

**Parents** : problème sociétal autour des écrans. Peut-on prévoir l'implication de la médecine scolaire ou PMI ? Concernant les écrans, un prospectus avait été distribué aux parents lors de la réunion de rentrée en 2020. Les parents sont favorables à ce que cette diffusion soit renouvelée cette année.

**Mairie** : un lien et passerelle sur des temps choisis pour les scolaires et périscolaire vers la médiathèque. Ouverture de la médiathèque en fonction des besoins. A discuter. Possibilités de conférences sur ce lieu ou Onyx. Possibilités d'actions communes, coordinations.

La mise en place d'un espace de parentalité sera proposé à la nouvelle médiathèque.

#### ○ sorties

Beaucoup de sorties en mai et juin. Le budget transport alloué par la mairie a été consommé.

Le budget de la coopérative est aussi bien entamé.

Lors des prochaines sorties, il y aura une demande de contribution au transport.

Bilan des sorties:

- Activités pêche pour 5 classes entre le 11 et le 17 mai,
- Sortie nature à Montmaurin pour les GS5 le 16 mai
- Zoo le 24 mai pour les MS/GS3
- Zoo le 31 mai pour les PS6 et GS4
- Jardin des Martels à Giroussens le 31 mai
- Jardins familiaux pour les PS7, MS1 et MS2 les 2 et 7 juin
- Spectacle de claquettes au Hall Comminges à Colomiers pour toutes les classes le 17 juin.

Question des parents:

Participation des parents aux sorties : les parents demandent si, d'une manière générale, c'est possible de communiquer les dates pour les sorties plusieurs semaines, voire 1 à 2 mois à l'avance, pour qu'ils puissent gérer la pose des congés dans leur travail.

En général, les dates de sorties sont données assez tôt. Pour la pêche, les parents ont été informés avant les vacances.

L'équipe souligne que toute décision de sorties nécessite d'être en lien avec le projet de classe.

Par ailleurs, l'expérience prouve que si un mot est placé dans le cahier trop longtemps à l'avance, les parents vont oublier et il sera nécessaire de faire un rappel.

Les parents demandent d'ajouter dans le mot adressé aux familles le public ciblé pour les sorties (grands parents, parents, ...).

#### ○ piscine

7 nouveaux agréments ont été délivrés.

20 parents ont l'agrément sur l'école.

Nous remercions l'implication des parents, sans lesquels cette activité ne pourrait se faire.

Les plannings de classe ont été distribués, il y a entre 4 et 7 séances par classe.

Cependant pour certaines classes il va manquer 1 parent ou 2 sur certaines séances. Nous allons nous organiser pour demander de l'aide entre les parents des différentes classes.

L'équipe déplore toutefois que seule la pataugeoire soit proposée aux maternelles. Le grand bain reste une option s'il y a de la place, et ceci n'est su qu'au moment de la séance. Il est donc difficile pour l'enseignante de prévoir sa séance.

Par ailleurs, le programme de l'Education Nationale, précise que le « Savoir Nager » est un objectif de politique publique :

«- Le but est clair : l'accès au savoir nager est un objectif d'éducation attesté inscrit dans les programmes d'enseignement obligatoire et garanti par l'attestation scolaire du savoir nager, - l'identification d'un public destinataire est réelle (pour le MENJ) : les élèves en situation d'obligation de scolarisation (ceux âgés de trois à seize ans), - son appartenance à un programme d'action, est identifiable : l'Education nationale offre un enseignement obligatoire en Education physique et sportive - des critères d'accès au droit sont précisés : une inscription dans une école, un collège, un lycée, public ou privé sous contrat d'association, ou une scolarisation au domicile attestée. - Des mesures concrètes, définies par les arrêtés encadrent les volumes et programmes d'enseignement».(ref : L'EPS et le savoir nager à l'école maternelle, à école élémentaire et au collège - [http://www.sports.gouv.fr/experts/2\\_Texte\\_Barrue](http://www.sports.gouv.fr/experts/2_Texte_Barrue))

Et le [Bulletin officiel n° 9 du 3 mars 2022](#) intitulé « Enseignement de la natation scolaire », précise que :«Le parcours de formation de l'élève s'initie dans la perspective d'une aisance aquatique, dès le cycle 1. Il se traduit par des situations de découverte et d'exploration du milieu aquatique. Elles permettent d'agir en confiance et en sécurité ainsi que de découvrir de nouveaux équilibres (entrer et sortir de l'eau, se déplacer, s'immerger, se laisser flotter sans matériel et sans aide)».

Depuis plusieurs années maintenant, l'école du Blé en herbe demande à avoir un accès au grand bain de manière systématique et non aléatoire, nous réitérons cette demande.

La mairie transmet l'information aux services concernés.

#### ○ **Fêtes**

- Le film du spectacle pourra être déposé sur le PeerTube de l'académie qui est sécurisé et un lien sera déposé sur le blog de l'école.  
**Parents:** prévoir d'informer les parents en amont pour filmer, s'accorder avec les techniciens et avoir un petit film de meilleure qualité.
- Fête de l'école: en principe, ce sont les parents qui organisent la fête de l'école. L'équipe enseignante est prête à faire danser ensemble les enfants et les parents.  
→ Réunion préparatoire le 7 juin à 18h, un mot va être diffusé rapidement dans les cahiers de liaison.
- Olympiades: si les parents sont au rendez-vous, nous pourrions organiser les Olympiades les 4 et 5 juillet. L'école doit demander à l'avance l'accès aux toilettes du Pigeonnier et à la salle pour stocker le matériel.

### **3. Coopérative scolaire**

- Mettre le budget par élève moyen sur les mots d'appel aux dons en début d'année.
- L'école précise qu'elle fait le maximum pour ne pas faire payer les sorties.

### **4. ALAE**

#### • **effectifs / projets**

Effectifs stables midi 168 -170 -180

Le projet tourne autour de l'Afrique jusqu'à la fin de l'année. Jeudi 23 juin exposition dans le patio de l'entrée. Les passerelles avec la crèche ont commencé, visite d'une classe, les parties communes puis jeux avec les GS sur 45mn.

Passerelle Gs Cp sur le temps du repas: maniement du plateau, présentation du tri sélectif, jeux de cours et participation à une activité.

AYAV: Journée du vélo le 10 juin.

**Mairie:** Il y a beaucoup de retard dans les inscriptions pour les vacances d'été. Ce qui pose un problème au niveau des campagnes de recrutement des animateurs. Cette année, les MS et les PS seront au centre de loisirs à Rivière, les GS, CP, Ce1... à Marcel Pagnol. Mme Pochez souligne que la volonté de la mairie est de ne pas permettre les inscriptions sur les 2 mois sans interruption car il lui semble important que les familles gardent une semaine de vacances avec leur enfant.

### **5. Travaux, investissements**

(cf CR en annexe)

La réunion travaux s'est tenue le 23 mai. La prochaine fois, elle se tiendra sur un temps méridien ainsi que l'ont demandé les parents.

Suite à cette réunion, des précisions ont été données par Monsieur Cormary des services Techniques par mail à Mme Sicard, elles ont été ajoutées en annexe.

- Problème des tuyaux de climatiseurs ?  
**Mairie** : Mr Virenque viendra voir à l'école dans la semaine.
- rack à vélo marché mobilier urbain passé pour la ville, en attente du montant alloué aux écoles (souhait au moins 1 rack par école)  
L'équipe ne comprend pas cette réponse: la demande a été faite plusieurs fois et on nous a dit que la commande était passée.  
**Mairie** : Mme Pochez nous encourage et nous soutient en faveur des déplacements en mobilité douce.
- Espaces verts: la mairie a proposé que le projet de fleurissement soit à travailler entre le service espaces verts et l'équipe de l'école pour le choix des essences (non gourmandes en eau). Par ailleurs, Mme Sicard souligne que ceci sera forcément intégré lors de la réflexion concernant la construction du local poubelle.  
L'équipe ne comprend pas pourquoi on a besoin de son avis (qui n'est d'ailleurs jamais pris en compte) pour choisir des essences qui doivent être plantées devant l'école (espace non intérieur à l'école) et qui d'ailleurs ne sont pas toujours entretenus ou arrosés (cf les arbres plantés il y a 2 ans devant l'école sont secs, le cerisier planté dans la cour a crevé). Par ailleurs, les enseignants remarquent qu'ailleurs dans Plaisance et devant les autres écoles des fleurissements sont entretenus régulièrement.  
**Mairie**: Oui c'est un problème qui appartient aux services espaces verts qui ne gère pas tous les secteurs de manière identique.
- Les placards classe 1 et 2 :  
**Mairie**: Mme Sicard fait remarquer que notre tableau mentionne «projet annulé» et que nous ne vous ne l'avons pas marqué comme prioritaire dans nos besoins suite à la réunion directeurs /élus/techniciens du mois de novembre, donc non prévu au BP 2022.  
L'équipe ne comprend pas cette réponse: en février, le budget des placards des classes 1 et 2 était alloué à l'école. A aucun moment, nous n'avons été prévenus du changement d'allocation de ce budget. On aurait souhaité être informés.  
**Mairie** : Le budget des placards n'a pas été maintenu car l'école ne les a pas notés en priorité 1. Il faut effectuer une nouvelle demande.

## 6. Questions des parents d'élèves :

- Vie de l'école – échanges avec Daudet pour les GS : est-ce qu'un petit bilan pourrait être fait sur l'organisation des échanges ? Est-ce que le projet de « parrainage » pourra à nouveau être envisagé l'année prochaine (si les conditions sanitaires ne nous réservent pas encore des surprises)  
Organisation des échanges:  
Les enseignantes de GS expliquent que les échanges sont planifiés, le parrainage aussi, une réunion a eu lieu avec l'équipe du CP.
  - Les enfants de GS et les enfants de CP vont se rencontrer en classe.
  - Un jeu d'orientation va être réalisé par les CM le 29 juin 2022 pour faire connaissance avec les futurs GS qu'ils parraineront. (ceci doit encore être confirmé par les enseignants de CM)
  - Les GS vont aller déjeuner au self et découvrir l'ALAE élémentaire.
- Vie de l'école - exposition au soleil : les parents demandent si un travail éducatif pourrait être fait sur l'exposition au soleil en tandem peut-être avec le médecin scolaire. Entre la piscine et le temps passé en dehors de la classe, le soleil a un impact non-négligeable sur les enfants et un discours à l'unisson entre « la maison » et « l'école » permettrait de mieux les sensibiliser et les éduquer.  
L'équipe enseignante constate que de nombreux enfants n'ont pas de casquette ni de gourde lorsqu'il fait chaud, donc, déjà, il faudrait commencer par sensibiliser les parents.

Ensuite, nous passons une partie des récréations à faire la chasse aux lanceurs de casquettes: les casquettes c'est sur la tête.

Concernant la piscine, nous invitons les parents à prévoir un lycra anti UV et un chapeau.

Le Conseil d'École prend fin à 19h40

La secrétaire  
Fabienne Bley



Fabienne BLEY

La directrice  
Véronique Paragot



# ANNEXES